

Dans les cantons romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **57 (1969)**

Heft 97

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

Après les élections cantonales: Neuf députées

Les élections sont passées et force nous est de constater qu'il y a eu beaucoup d'appelées, peu d'élues, puisque sur 36 candidates 9 seulement ont trouvé grâce devant le corps électoral.

A Neuchâtel et à Boudry le parti radical a ouvert la porte chacun à une femme, à La Chaux-de-Fonds c'est le parti chrétien-social. Les grand conseillers sont les plus nombreuses au chef-lieu. Cependant toutes nous regrettons l'échec subi par Me Denise Berthoud, avocat, qui avait été vivement et à plusieurs reprises sollicitée par son parti. Une fois de plus, les femmes ont peu voté et c'est dommage. Il est de leur devoir de s'intéresser et de participer à la chose publique. C'est aussi un enrichissement; depuis huit ans la sougignée est secrétaire de district d'un parti, elle peut en parler en connaissance de cause.

Ne nous laissons pas abattre par les difficultés: allons de l'avant avec courage, c'est demain qui compte, préparons la route à nos filles et à nos petites-filles.

E. R.

★
Sur les 36 femmes qui avaient posé leur candidature pour les élections d'avril, 9 ont été élues, soit une de plus qu'il y a quatre ans. Les grand conseillers pour la nouvelle législature sont, classées par district:

NEUCHÂTEL

Emmie ABLANALP, socialiste. Assistante sociale, graphologue.

Lucette FAVRE-ROGNON, socialiste. Infirmière.

Tilo FREY, radicale, vice-présidente de l'Association patriotique radicale. Membre de la commission du musée d'ethnographie.

Marie-C. POPESCO-BOREL, libérale. Docteur en médecine. A Bucarest s'est occupée de la lutte contre la prostitution.

Janine ROBERT-CHALLANDES, libérale. Avocat, pratique à titre indépendant.

LA CHAUX-DE-FONDS

Marcelle CORSWANT, P.O.P. Veuve. Professeur.

Marguerite GREUB, P.O.P. Femme de médecin.

Alexandrine MAYORAZ, parti chrétien-social. Depuis douze ans aide familiale. (Seule élue parmi dix candidates, sera la seule représentante de son parti au Grand Conseil.)

BOUDRY

Denise WYSS-BOUDRY, radicale. Mère de famille, membre de l'Association du suffrage féminin de Colombier et environs.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66
GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant
Retouches et réparations pour dames et enfants



- fortifie le milieu buccal
- diminue les dépôts de tartre
- arrête le saignement des gencives
- insensibilise les collets
- prévient le déchaussement

dentifrice **Asba**,
conseillé par votre dentiste

INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAINOW

Ecole d'esthéticiennes

Rue Pierre-Fatio 17 Genève
Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC

GENÈVE

Le GSP se prépare un avenir bien rempli

A part le service social et juridique, rouage essentiel, qui reçoit chaque année plus de 1500 nouveaux cas individuels pour de courtes interventions ou un traitement social à long terme, le GSP dirige plusieurs secteurs qui augmentent son efficacité: service de placement pour hommes et femmes; service d'accueil pour les étrangers et les réfugiés; secrétariat des aides familiales; vestiaire abondamment fourni par les dons du public; service de placement pour jeunes filles (pour l'Allemagne); admission aux écoles protestantes d'altitude de St-Cergue et Feydey sur Leysin (fondées par le GSP) et à la Crèche genevoise d'altitude de Gryon; secrétariat international des Services de téléphones-secours (La Main-Tendue); travail pour les réfugiés à l'EPER (Entraide protestante aux Eglises et aux Réfugiés), etc. Mais il faut accorder une mention spéciale à certains secteurs particulièrement actifs:

Le Centre protestant de vacances, dirigé par un animateur professionnel, organise cet été 18 camps et séjours de vacances pour environ 600 enfants, pré-adolescents et adolescents, en Suisse et à l'étranger; au total, plus de 110 moniteurs et directeurs, tous formés.

Le Service des personnes âgées a mis sur pied des cours de gymnastique pour personnes âgées dans vingt-cinq quartiers et paroisses du canton, pour plus de 600 personnes! Des cours de circulation pour piétons âgés ont démarré, avec démonstrations pratiques. Pour le printemps: ouverture de la piscine de Lancy pour les personnes âgées travaillant encore.

Des chaînes de téléphones créées il y a deux ans relient les personnes âgées isolées ou malades.

La Boutique du GSP, ouverte librement au public, vend à bas prix, vêtements et chaussures, bibelots et colifichets.

Le Service de récupération dispose de deux camions, débarrasse gratuitement meubles et objets divers, vêtements, journaux, etc. Ce service permet de vendre à bas prix du mobilier utilitaire et organise une heure par semaine un grand marché aux puces. Cela permet au GSP de couvrir le 20% de ses dépenses, qui se monteront à Fr. 620.000, en 1969!

Malgré un contact étroit avec l'Eglise nationale protestante de Genève, le GSP dépend financièrement de l'appui du public. Le total des subventions de l'Eglise et de l'Etat représente environ 6% du budget. La qualité du travail est la meilleure forme de témoignage de l'équipe du GSP, qui est persuadée que la gratuité complète de ses services représente une valeur essentielle.

Jean-Pierre Frémont.

Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 28 mars au local de l'Union. Le rapport sur l'exercice 1968 a été présenté par Mme Y. Ultramare, présidente.

Le bilan, hélas! n'a pas été très réjouissant puisque l'année se solda par un déficit de Fr. 11 616.—, déficit causé en grande partie par une forte différence entre l'inventaire du début et celui de la fin de l'année. Le comité considère que 1968 est en quelque sorte une année de transition. L'Ouvroir devant s'adapter à un genre de travail plus compliqué. Le nombre des personnes occupées par l'Ouvroir a été de 27 et le total des salaires a atteint la somme de Fr. 37 233.60.

Un fait intéressant est à signaler: avantage de personnes ont demandé du travail à l'Ouvroir. Celui-ci a reçu une allocation de Fr. 1000.— de la Ville de Genève, une subvention de Fr. 1000.— de la Loterie romande ainsi qu'un don de Fr. 351.— des Instituts primaires. Le comité est reconnaissant de l'aide et de l'intérêt manifestés ainsi.

Mme A. Mathil qui, depuis 1915, s'est occupée de l'Ouvroir, d'abord comme directrice puis comme membre du comité, a vu son grand âge, donné sa démission ainsi que Mme B. Mathey, collaboratrice depuis 1950. Toutes deux sont vivement regrettées; Mme Zimmermann a accepté de faire partie du comité.

Plus que jamais, soutenez l'œuvre d'entraide qu'est l'Ouvroir en faisant vos achats «Aux Petits Lutins».

Mme Mathil-Chapalay vient de fêter son nonantième anniversaire. Notre journal tient à présenter ses félicitations et ses vœux à cette vaillante amie et fidèle collaboratrice d'Emilie Gourd depuis 1915 jusqu'à la mort de celle-ci en 1946.

le gaz est indispensable

Une initiative intéressante des Unions chrétiennes féminines

Nombreuses sont à Genève les personnes qui ont bénéficié d'un séjour à Trélex, dans la sympathique maison de vacances unioniste, la Coque. Mais les années ont passé et les vieux murs de cette demeure hospitalière ont besoin d'un sérieux rajeunissement. Toute la maison est à rénover et à moderniser. Elle ne servira plus seulement durant les mois d'été à accueillir réfugiés et dames en vacances, mais elle pourra être utilisée toute l'année et ainsi répondre aux besoins d'évasion toujours plus forts ressentis par la population genevoise.

Une association de la Maison de la Coque s'est constituée à Genève le 17 avril dernier, un comité va se mettre au travail. Il faut espérer que d'ici quelques mois un nouveau centre de week-end et de retraite s'ouvrira à toutes celles qui en ont besoin. Nul doute qu'il rendra les plus grands services à la communauté.

M. L.

FRIBOURG

Droits civiques de la femme et Convention européenne des droits de l'homme

Le parti indépendant chrétien-social fribourgeois communique:

Au cours de ces dernières années, le Conseil fédéral, tout en reconnaissant l'importance et la valeur de la Convention européenne des droits de l'homme, signée à Rome le 4 novembre 1950 et entrée en vigueur le 3 septembre 1953, avait jugé qu'une adhésion de notre pays ne saurait être sérieusement envisagée aussi longtemps que subsisteraient les obstacles bien connus que sont, parmi d'autres encore, l'absence de suffrage féminin, la présence dans la constitution fédérale des articles d'exception, et l'internement administratif.

Le Conseil fédéral a récemment révisé sa position à cet égard et, dans son rapport du 9 décembre 1968 aux Chambres fédérales, il propose que la Suisse ratifie néanmoins la Convention, en formulant un certain nombre de réserves, cette possibilité ayant été prévue par l'article 64 de la dite Convention pour permettre à des Etats dont le système juridique s'écarte sur des points particuliers des exigences de la convention, d'y apposer néanmoins leur signature.

Notre parti tient à manifester publiquement son opposition à une ratification de la Convention par notre pays, estimant, d'une part, que nous n'avons moralement pas le droit de signer un texte que nous sommes en fait incapables de respecter et craignant, d'autre part, qu'une fois donnée l'adhésion, même avec les réserves formulées, on retarde indéfiniment la levée des obstacles qui sont à l'origine de ces réserves.

Notre parti saisit cette occasion pour réaffirmer avec vigueur sa volonté de voir aboutir cette année encore, devant notre parlement cantonal, la question du suffrage féminin.

Lire en page 5: le message du Conseil d'Etat fribourgeois concernant le suffrage féminin.

M. L.

VAUD

Le Lycéum-club de Suisse à Lausanne

Depuis un an présidente du Lycéum-Club de Suisse, Mme S. Jaccottet-Dubois, présidente du club vaudois, a convoqué à Lausanne, le 12 mars, à l'Hôtel de Ville, l'assemblée des dix clubs suisses. Ce fut une journée fort réussie par l'affluence des participantes, plus de 150, par l'autorité pleine et gentillesse avec laquelle furent menés les débats, par la cordialité de l'accueil de M. P. Vuillemin, conseiller municipal, dont la femme est une Lycéenne; M. Vuillemin ne manqua pas de relever le bon travail fait au Conseil communal par ses 18 consœurs (sur 100 membres).

Comme d'habitude, les dix clubs du pays (Genève, Vaud, Berne, Bâle, Neuchâtel, Zurich, St-Gall, La Chaux-de-Fonds, Bienne et le Tessin) ont résumé très brièvement leur activité et souligné que la situation financière de tous est réjouissante. Le goût de la vie intellectuelle va de pair avec les qualités d'administratrice. Une part de la discussion a été consacrée à la révision des statuts, datés de 1914, préparée par une commission de travail présidée par Mlle B. Pellich, juriste à Lausanne. Les attributions des sections et du comité central sont maintenant bien établies, ainsi que leurs responsabilités. Le comité central, formé de déléguées des clubs, a été constitué pour quatre ans et Mme Jaccottet-Dubois, une présidente remarquable, toujours gracieuse en même temps que ferme, a été confirmée comme présidente. La prochaine assemblée se tiendra à Bâle, sur l'invitation de Mme Staub.

Mme Pascal-Donnet (Bevaix, Neuchâtel) a rapporté sur le concours de piano disputé à Berne, le 8 mai 1968, qu'elle a permis de constater chez les neuf concurrentes le retour de ses qualités musicales et qu'elle a attribué le prix, doté par René de Cérenville puis par Mme de Cérenville (Lausanne), à Mmes June Pantillon, à Bevaix, et Hanni Wyss-Schmid, à Zurich. Les Lycéennes désirent depuis longtemps créer un prix littéraire; elles ont demandé à M. H. Perrochon, président de l'Association des écrivains vaudois, d'organiser ce concours dès l'an prochain.

L'assemblée fut suivie d'une excursion au Dézaley, avec une réception, au Burignon, par la Ville de Lausanne, et d'un repas en commun à Grandvaux où des associations sœurs apportèrent leur message amical aux Lycéennes.

S. B.

Assemblée générale de l'Association du Sou Joséphine Butler

Grande animation, mardi 29 avril, au Centre St-Etienne de Prilly où l'Association du Sou Joséphine Butler (lutte contre l'exploitation de la prostitution) a organisé son concours des écrivains vaudois. M. le pasteur Maillard, dans une courte méditation centrée sur l'amour du prochain, a placé d'emblée cette journée sur son véritable plan.

MEMENTO

LYCEUM-CLUB, rue de Bourg 15, Lausanne:
23 mai, 20 h. 30, évocation musicale et poétique avec Annette Faesi, chant, Christiane Doy, poésie, Vivianne Ogay, piano.
30 mai, 20 h. 30, spectacle caf-conc par la Compagnie du Lyceum.
20 juin, 20 h. 30, récital Lise Rapin, soprano, et Janine Gaudibert, pianiste.

Pour les malades alcooliques

Un nouveau centre hospitalier s'est récemment ouvert à Lausanne. Il comprend une division spécialisée dans le traitement des malades alcooliques. Nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur signalant le fait.

Dans cette division, dotée de 11 lits, le programme thérapeutique comprend la chimiothérapie, la psychothérapie, la thérapie éducative et occupationnelle. L'effort porte à parfaire la réadaptation du malade et à lui faciliter sa réinsertion familiale et professionnelle.

Renseignements: Etablissement sanitaire, 54, avenue de Bèthusy, 1012 Lausanne.

Lire la suite des nouvelles vaudoises en page 4.